

*Initiatives ministérielles*

Québec. La Chambre sait également que le premier ministre a lui-même appuyé à l'époque le rapatriement de la Constitution de 1982.

Je dis tout cela en connaissant fort bien la vigueur des sentiments au Québec et les conséquences qui peuvent en découler, mais je connais aussi la vigueur des sentiments dans ma propre région. On peut comprendre que le Québec se sentira blessé par l'échec de cet accord après qu'il eut été signé par toutes les provinces et que le pays eut paru prêt à aborder la période suivante. L'accord a cependant été rejeté par tous les secteurs de la société à l'extérieur du Québec et l'opposition n'est pas simplement insignifiante. À mesure que les retards ralentissaient tout le processus, on avait davantage la chance de voir ce que signifiait exactement l'Accord du lac Meech et de le rejeter d'après ses propres mérites.

Des faits nouveaux se sont produits depuis que l'accord a été signé. Trois premiers ministres qui l'avaient signé ont été remplacés. En fait, ces trois-là ne pourront probablement plus jamais remplir à nouveau une fonction publique et le même sort attend peut-être également d'autres signataires de l'Accord du lac Meech.

Il y a eu le manque évident de sincérité au sujet de la réforme du Sénat dont témoigne le refus pur et simple d'y nommer Stan Waters.

• (1630)

Les Albertains le prennent mal, parce qu'est essentiel à leurs yeux un accord parallèle, si vous voulez, un projet d'amendement en règle prévoyant le Sénat trois E, dont les membres ne seraient pas seulement élus, mais où toutes les provinces auraient aussi une représentation égale.

Il y a eu la précipitation du premier ministre et d'autres ministres de premier rang à nous mener au bord du précipice, et les menaces séparatistes de M. Bourassa qui n'ont servi qu'à ébranler l'entente parce que les Canadiens savent qu'elle ne peut être signée puisque la Confédération ne survivra pas sous la menace constante.

Naturellement, le Québec sentira le besoin de réexaminer sa place dans la Confédération après Meech. Je suis persuadée qu'il peut le faire de manière équilibrée, adulte et intelligente sans tenir compte des conseils qu'il reçoit de collègues albertains d'en face. Ce réexamen ne pourra qu'être amer et il n'y a aucun doute que le fédéralisme se vendra difficilement, ne serait-ce qu'à cause du leadership.

Les fédéralistes les plus convaincus sont des reliquats du passé. Les positions équivoques du premier ministre fédéral et du premier ministre du Québec ne rendent

service à personne. Quant au dirigeant séparatiste, M. Parizeau, il est intelligent, conséquent et convaincu et il doit sourire en ce moment parce qu'il sait qu'il a tout à gagner, que Meech soit défait ou sanctionné.

Bon nombre de Canadiens anglais estiment que l'Accord du lac Meech ne justifie guère en tant que tel la séparation du Québec. Cependant, le processus de ratification de cet accord montre que le Québec devra réexaminer la situation et décider, une fois pour toutes, s'il deviendra un petit État indépendant à part entière, mais exclusivement français, ou s'il continuera de faire partie, à titre de composante francophone d'un plus grand pays mieux intégré à la réalité continentale, s'étendant d'un océan à l'autre.

J'espère que le Québec se rend compte que le Parti réformiste admire le courage dont il fait preuve dans le débat sur ces options de même que celui de ses nombreux hommes politiques qui les ont si bien exposées. Je dois dire qu'on ne voit pas souvent ce genre de courage au Canada anglais.

J'espère que le Québec se rend compte qu'il continuera de n'être qu'un îlot francophone au sein d'un continent anglophone et qu'il devra lutter pour survivre.

J'ai confiance toutefois que le Québec et les autres parties du Canada pourront s'entendre et prospérer ensemble dans la paix, quelle que soit la route choisie. En outre, le Québec n'a jamais été aussi sûr de lui et les Albertains admirent particulièrement le fait qu'il ne craint pas d'affronter le géant américain dans une saine compétition et qu'il envisage avec confiance son avenir sur le plan économique.

L'histoire dira que ce gouvernement a lamentablement échoué, qu'il n'a pu insuffler un tel esprit positif au processus de révision constitutionnelle, choisissant plutôt d'inciter le Québec à regarder en arrière plutôt qu'en avant, à revivre l'amertume du passé, à resasser les vieilles défaites.

Pour la première fois de l'histoire canadienne, un premier ministre canadien est à l'origine d'une crise et de tensions constitutionnelles. Il a ressuscité le nationalisme québécois à des fins électorales. Il a recouru à la stratégie du bord de l'abîme quand il est apparu que l'accord ne passerait pas, mais malheureusement celle-ci s'est retournée contre lui.

L'Accord du lac Meech est bien mort. Il nous faut une nouvelle entente et un nouveau délai de trois ans. Cette nouvelle entente devrait être jugée aussi selon sa valeur. En s'obstinant à vouloir faire adopter l'Accord du lac Meech, on ne fait qu'exacerber les sentiments et faire monter les enchères.